

## **Fiche de poste : Secrétaire général de la FHF Pays de la Loire**

### **Contexte et mission de la FHF**

La Fédération hospitalière de France (FHF) Pays de la Loire réunit plus de 140 établissements publics de santé et de structures médico-sociales, soit la quasi-totalité des établissements du secteur public. Elle défend l'autonomie des établissements et travaille à la création d'un véritable service public de santé, se positionnant comme un partenaire constructif et exigeant sur la défense de l'hôpital public et des établissements médico-sociaux.

La FHF assure une triple mission :

Promotion de l'hôpital public et des établissements médico-sociaux ;

Représentation des établissements au niveau régional et national ;

Information des professionnels.

### **Périmètre du poste**

Les fonctions du secrétaire général (SG) sont d'assurer la réalisation des 3 principales missions de la FHF listées ci-dessus, dans le cadre des lignes directrices données par le délégué régional élu pour 3 ans par le conseil d'administration.

En termes de promotion de l'hôpital public, le SG s'attache à créer du lien avec l'ensemble des acteurs du secteur (établissements publics, FHF, ARS, CPAM, conseils départementaux, Région, fédérations et partenaires...). Il s'agit en synthèse d'être positionné pour obtenir l'information pertinente et pouvoir la transmettre aux acteurs concernés au bon moment, et pour pouvoir participer ou être consulté en amont de décisions institutionnelles impactant les établissements FHF représentés. Le SG a également la charge de porter les projets régionaux à l'initiative de la FHF, des établissements membres ou des tutelles.

Concernant la mission de représentation, le SG a pour tâche de défendre les intérêts des 140 établissements de la FHF PDL. Disponible et à l'écoute des problématiques individuelles ou de territoire, il s'assure que l'information soit remontée aux acteurs pertinents, et apporte dans les meilleurs délais des solutions adaptées. A ce titre, il peut notamment s'appuyer sur les compétences de la FHF nationale.

Il est le relai d'information entre les tutelles, les partenaires, la FHF nationale, et les établissements représentés. Selon les besoins exprimés par le terrain, il coordonne également la mise en œuvre de formations et d'évènements tels que des congrès, des séminaires ou conférences.

Enfin, le SG est responsable de la gestion administrative et financière de la FHF PDL, avec notamment la tenue des mandats et des instances de la fédération. Il est appuyé dans cette tâche par une assistante de direction.

Liens hiérarchiques

Délégué régional de la FHF Pays de la Loire

Liens fonctionnels

Représentants institutionnels (directions, présidents CME, présidents de conseils de surveillance ou de conseil d'administration...) des établissements adhérents de la FHF Pays de la Loire

Représentants au conseil d'administration de la FHF Pays de la Loire

Siège national de la FHF

Agence régionale de santé

Acteurs participants à la politique régionale de santé et d'autonomie

### **Savoir, savoir être et savoir-faire**

Très bonne connaissance des secteurs sanitaire et médico-social

Posture de représentation et excellent relationnel

Autonomie, curiosité et proactivité

Sens de l'écoute

Esprit de synthèse

Rigueur et efficacité

Aptitude à mobiliser des acteurs pluridisciplinaires

Gestion de nombreux projets simultanément

Excellente compétence rédactionnelle

Organisation événementielle

### **Expériences**

Expérience souhaitée dans le secteur sanitaire et ou médico-social.

Expérience exigée en gestion de projet et gestion budgétaire et financière.

Une expérience de travail avec les élus (exemple : collaborateur d'élus, attaché parlementaire) sera appréciée.

### **Remarque**

De nombreux déplacements en région sont à prévoir.

Localisation du poste : en proximité de la délégation régionale qui sera élue lors de la Convention régionale annuelle du 6 décembre 2019

Personnes à contacter :

Les candidatures sont à adresser par voie électronique à l'adresse : [accueil@fhf-pl.fr](mailto:accueil@fhf-pl.fr)

Délégation régionale de la FHF Pays de la Loire

85 rue Saint Jacques

44093 NANTES Cedex 1

T. 02 40 84 61 24